

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux Mil six, le vingt-trois juin à 20 heures 15, le Conseil Municipal de la commune de BRENAT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur REGNAUT Jean-Paul, Maire .

Date de convocation du Conseil Municipal : 19.06.2006

Membres Présents : MM. REGNAUT J.P., ROUSSEL G., MARTINANT P., Mmes FOURY M.L., GIRODOT B., ORTIGER Y.

Membre(s) Absent(s) : RAYNAUD O., BOUSSEROL G., CLUZEL F., GERBIER C. (excusés)

Mme FOURY M. Laurence a été élue secrétaire de séance.

Objet : APPROBATION DE L'ETUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle qu'en vue de l'exécution de la 4^{ème} tranche d'assainissement : extension du réseau *Route d'Aulhat*, au bourg de BRENAT, le schéma de zonage d'assainissement a été soumis à enquête publique, dans les conditions fixées par la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau, conformément à la procédure définie par l'article L.2224-10 du C.G.C.T.

L'enquête publique s'est déroulée du Mercredi 29 Mars 2006 au Mercredi 3 Mai 2006 inclus en mairie de Brenat. Le Commissaire Enquêteur, Monsieur GOUTTEBARGE Philippe, désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand le 6 Mars 2006, a remis son rapport à Monsieur le Maire, à l'issue de cette enquête, mentionnant « *son avis favorable au schéma de zonage d'assainissement de la Commune de Brenat* ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'étude de zonage d'assainissement, et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches pour sa réalisation.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

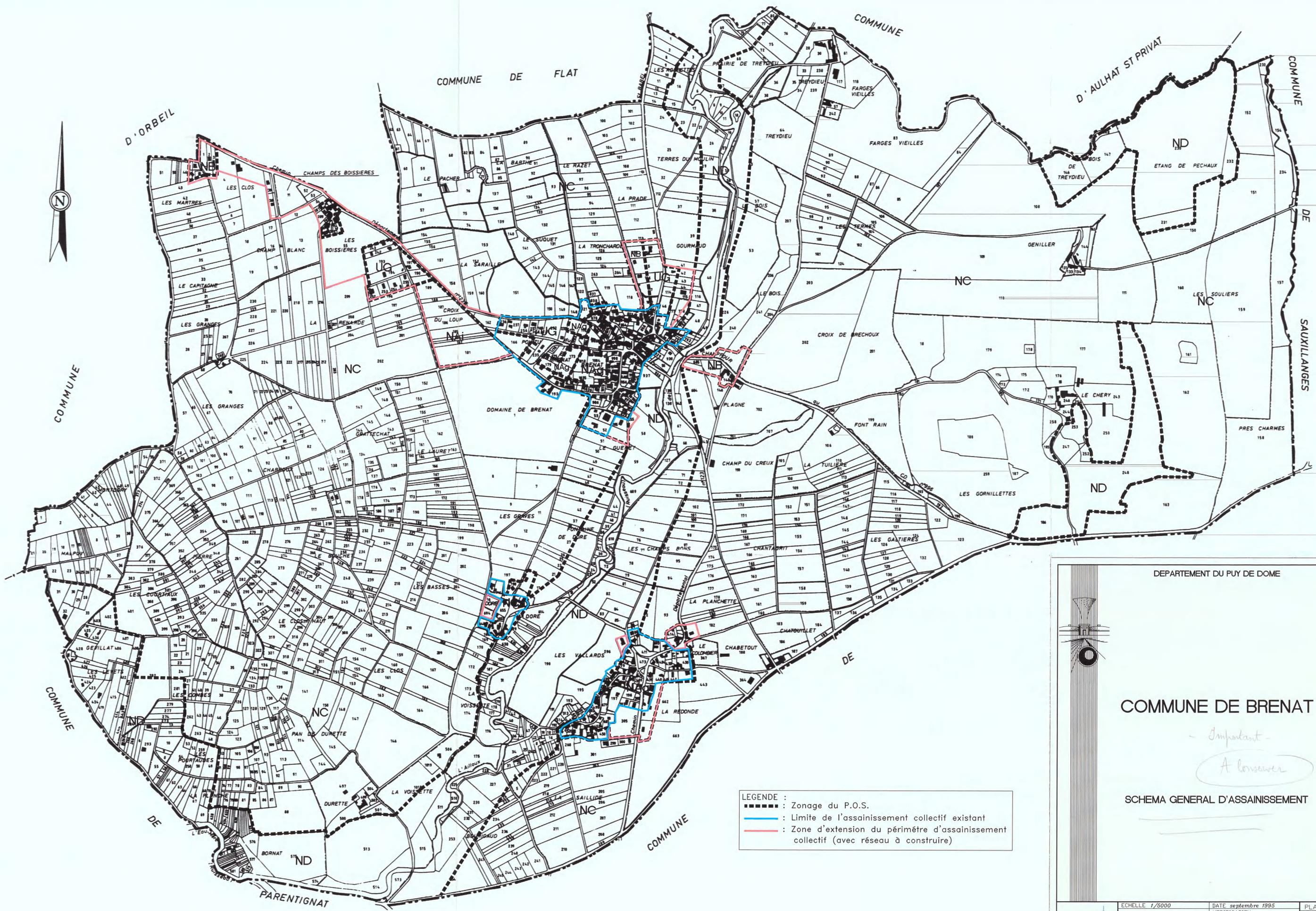
REGNAUT J.P.



Reçu à la Sous-Préfecture
d'ISSOIRE, le

03 JUL. 2006





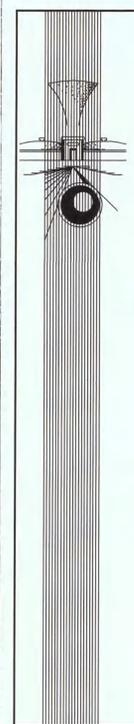
LEGENDE :
 - - - - - : Zonage du P.O.S.
 ———— : Limite de l'assainissement collectif existant
 ———— : Zone d'extension du périmètre d'assainissement collectif (avec réseau à construire)

DEPARTEMENT DU PUY DE DOME

COMMUNE DE BRENAT

Important
A conserver

SCHEMA GENERAL D'ASSAINISSEMENT



	ECHÉLLE 1/5000	DATE septembre 1995	PLAN N°
	DESSINÉ PAR B.S. VERIFIÉ PAR B.B.	MODIFICATION	4
centre d'études hydrauliques et d'équipement urbain et rural ingénieurs conseils			